



Publié le : 20/11/2025

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 6 novembre 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 20h03

Etaient présents : Audeux : Mme Agnès BOURGEOIS, Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°10), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°10), Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Sébastien COUDRY, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESSA (à compter de la question n°10), Mme Marie ETEVENARD (à compter de la question n°10), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n°10 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°10), M. Yannick POUJET (à compter de la question n°10), M. Anthony POULIN (à compter de la question n°10), Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°11), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, Bonnay : M. Gilles ORY, Boussières : M. Eloy JARAMAGO, Busy : M. Philippe SIMONIN, Byans-Sur-Doubs : M. Didier PAINEAU, Chaleze : M. René BLAISON, Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagny : M. Olivier LEGAIN, Champvans-Les-Moulins : M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc : M. Martial DEVAUX, Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET, Chevroz : M. Franck BERNARD, Dannemarie-Sur-Crête : Mme Martine LEOTARD, Deluz : M. Fabrice TAILLARD, Devecey : M. Gérard MONNIEN, Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN, Fontain : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Franois : M. Emile BOURGEOIS, Gennes : M. Jean-Michel LHOMMEE (suppléant), Grandfontaine : M. Henri BERMOND, La Chevillotte : M. Roger BOROWIK, La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN, Larnod : M. Hugues TRUDET (à compter de la question n°4), Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ, Mamirolle : M. Daniel HUOT (à compter de la question n°4), Mazerolles-Le-Salin : M. Daniel PARIS, Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à compter de la question n°10), Nancray : M. Vincent FIETIER (à compter de la question n°4), Noironte : M. Philippe GUILLAUME, Novillars : M. Lionel PHILIPPE, Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK, Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Pirey : M. Patrick AYACHE, Pouilley-Français : M. Yves MAURICE, Pouilley-Les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, Pugey : M. Frank LAIDIE, Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN, Saint-Vit : Mme Anne BIHR, Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER, Serre-Les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, Thise : M. Pascal DERIOT, Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD, Torpes : M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY, Vieilley : M. Franck RACLOT, Vorges-Les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX, Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Kévin BERTAGNOLI à M. Anthony POULIN, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, Beure : M. Philippe CHANEY, Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE, Champoux : M. Romain VIENET, Chaucenne : M. Alain ROSET, Cussey-Sur-L'Ognon : Jean-François MENESTRIER, Geneuille : M. Patrick OUDOT, Mamirolle : M. Cédric LINDECKER, Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE, Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT, Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Montferrand-Le-Château : Mme Lucie BERNARD, Palise : M. Daniel GAUTHEROT, Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY, Roche-Lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER, Saône : M. Benoît VUILLEMIN, Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA, Vaivre : Mme Valérie MAILLARD, Venise : M. Jean-Claude CONTINI, Villars-Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Gilles ORY

Procurations de vote : **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU à M. Jean-Paul MICHAUD, **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER à Mme Françoise PRESSE, Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°9 incluse), Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, Mme Valérie HALLER à M. Benoît CYPRIANI, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Saïd MECHAI à Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n°11), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Yannick POUJET à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°9 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL, Mme Juliette SORLIN à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°10 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, Mme Claude VARET à Mme Laurence MULOT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Marie ZEHAF, **Chaucenne :** M. Alain ROSET à Mme Agnès BOURGEOIS, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER à M. Pascal DERIOT, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN à Mme Catherine BARTHELET, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA à M. Martial DEVAUX, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

Délibération n°2025/2025.00350

Rapport n°8 - Accord-cadre pour l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires inférieur ou égal à 3,5 tonnes

Accord-cadre pour l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires inférieur ou égal à 3,5 tonnes

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n° 1	17/10/2025	Favorable
Bureau	23/10/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Mobilier, informatique, réseaux et transports »	Montant prévu au budget 2025 : 1 297 454 € Montant de l'opération : 7 600 000 M€ HT sur 4 ans pour les trois collectivités

Résumé :

L'accord-cadre pour l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires ≤ à 3,5 tonnes arrive à échéance le 18/05/2026.

Une nouvelle consultation sera donc lancée en groupement de commandes entre : la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (coordonnateur du groupement), la Ville de Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon.

I. Contexte

Dans le cadre de son activité parc automobile, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole a en charge l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires inférieur ou égal à 3,5 tonnes. Le marché en cours arrive à son terme le 18/05/2026.

L'accord-cadre fait l'objet d'un groupement de commandes conformément à la convention de groupement de commandes permanent en date du 15 décembre 2022 et régi par les dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du code de la commande publique. Les membres concernés par ce marché sont la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (coordonnateur du groupement), la Ville de Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale de Besançon.

II. Procédure de passation

Il s'agira d'un accord-cadre à marchés subséquents, avec montant maximum. La procédure retenue sera l'appel d'offres ouvert prévue aux articles L.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Il sera conclu pour une période initiale d'un an du 19/05/2026 jusqu'au 19/05/2027.

Trois périodes de reconduction seront prévues pour une durée chacune d'un an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes périodes de reconduction confondues, sera de 4 ans.

Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents en application des articles R.2162-7 à R.2162-12 du code de la commande publique.

L'estimation du montant du marché sur sa durée totale, tous lots confondus, est de 7 600 000 € H.T.

L'accord-cadre sera divisé en 6 lots :

Lot(s)	Désignation	Montant maximum sur la durée globale
1	Acquisition de véhicules particuliers (citadines, berlines, ...) – moteur thermique et/ou électrique – 4 places minimum - neuf et occasion	800 000 € HT
2	Acquisition de véhicules utilitaires – type fourgon – volume utile de 2,5 à 8 m ³ - moteur thermique et/ou électrique – 2/3 places – neuf et occasion	2 000 000 € HT
3	Acquisition de véhicules utilitaires – type fourgon, plateau, benne – volume utile de 8 à 22 m ³ – moteur thermique et/ou électrique – 2 à 7 places – neuf et occasion	3 000 000 € HT
4	Acquisition de quadricycles de type micro-citadine – moteur électrique – 2 places – neuf et occasion	200 000 € HT
5	Acquisition de véhicules utilitaires compact – type benne – CU supérieure à 600 kg – moteur électrique – 2 places minimum – neuf et occasion	600 000 € HT
5	Acquisition de véhicules utilitaires compact – type benne – CU supérieure à 600 kg – moteur thermique – 2 places minimum – neuf et occasion	1 000 000 € HT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec les entreprises retenues.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Gilles ORY
Vice-Président

Anne VIGNOT
Maire de Besançon